

Annotation de l'abbé Dominique Peyrafitte
sur la première page du Livre des morts dans la ville
de Lourde depuis l'an 1641 jusqu'au 12 septembre 1677

Livre
des morts dans la ville
de Lourde depuis
L'an 1641 Jusque au 12^{bre} 1677.

L'an 1641. le 21 iour du mois de Juin iour de Lundy enuiron les cinq heures de matins
le soleil comença de paroistre entrant au signe du Cancer & le 1^{er} iour de l'Esté il fit un
horrible tremblement de terre qui fut entendu presque par tout le Royaume de France & bien auant
dans l'Espagne & par tout a la mesme heure, plusieurs Rochez sonnerent d'elle mesmes,
plusieurs Eglises furent renuersées, d'autres furieusement secouées, une partie de la pierre taillée
qui courroit la muraille de la Chappelle du Chasteau tomba dans le iardin de la Mongie
La querite de Lanedan fut renuersée, le Chasteau de Fastelou bon, celui de Scau
abattu, des gres pieces de Rochez se desrachèrent & croulerent des deux gers, & du
Breau, la terre creua en plusieurs endroits, les fontaines tarirent, on en vid
joudre de nouvelles, grand nombre de maisons furent renuersées non seulement en ville
may encore a Baiguères ou plusieurs personnes furent escrasées & presque par toute la
montaigne, p^{re}sentement a preschar & jusques a Luz en Baraitze & de celles qui demeurent
sur pied il n'y en eut pas une qui ne fut peu ou prou creuassée, les cabanes des
pasteurs qui estoient sur le haut des montaignes renuersées, les brebis & les vaches
Laitières en perdirent le lait, le bestail condisoit tout effaré sans pouuoir
attener, ce tremble-terre fut suivy de plusieurs autres bien furieux qui estonnerent si
fort le monde en villes qu'il rampèrent plusieurs nuits hors des maisons & durèrent par
l'espace des quatre semaines, peu de iours apres le 1^{er} tremblement de terre il gratta en villes
incontinent apres il y eut mortalité de bestail de toute sorte, & quelques mois apres
mortalité de p^{re}sones jusques a la qu'en l'espace de 3 mois il en mourut plus de
cinqte en villes d'une espere de pleurosie qui mouloit la p^{re}sonne dans deux ou 15 iors
Le 10^{is} du 1^{er} 1^{er} tremblement on ne l'entendit pas a Paris mais a pareilles heures on y
entendit une horrible tempeste de si furieux coups de tonnerres tant d'esclair & de
foudre qu'on y croyoit estre a la fin du monde, le foudre tomba au boy de
fontainebleau & le feu s'y prit qui y brusta 3 iours & 3 nuits sans qu'on le
peut espeindre q^{ue} diligence qu'on y apportat

« L'an 1660 et le 21^e jour du mois de juin, jour du lundi, environ les cinq heures du matin, le soleil commença de paraître entrant au signe du Cancer et le 1^{er} jour de l'été, il fit un horrible tremblement de terre qui fut entendu presque par tout le Royaume de France et bien avant dans l'Espagne et par tout à la même heure.

Plusieurs cloches sonnèrent d'elles-mêmes, plusieurs églises furent renversées et d'autres furieusement secouées. Une partie de la pierre taillée qui couvrait la muraille de la Chapelle du Château tomba dans le jardin de la Mongie. La guérite du Lavedan fut renversée, le Château de Castelloubon¹ et celui de Geu² abattus. Des grandes pièces de rochers se détachèrent et croulèrent des deux Gers³ et du Béout⁴. La terre creva en plusieurs endroits. Les fontaines tarirent et on en vit sourdre de nouvelles. Grand nombre de maisons furent renversées, non seulement en ville mais encore à Bagnères⁵ où plusieurs personnes furent écrasées et presque par toute la montagne, principalement à Préchac⁶ et jusques à Luz⁷ en Barège, et de celles qui demeurent sur pied il n'y en eut pas une qui ne fût peu ou prou crevassée. Les cabanes des pasteurs qui étaient sur le haut des montagnes renversées. Les brebis et les vaches laitières en perdirent le lait. Le bétail bondissait tout effaré sans pouvoir s'assurer⁸.

Ce tremble-terre fut suivi de plusieurs autres bien furieux qui étonnèrent si fort le monde en ville qu'ils campèrent plusieurs nuits hors des maisons et durèrent par l'espace de quatre ans. Peu de jours après le 1^{er} tremblement de terre, il grêla en ville ; incontinent⁹ après, il y eut mortalité de bétail de toute sorte, et quelques mois après, mortalité de personnes jusques à là qu'en l'espace de 3 mois il en mourut plus de cinquante en ville, d'une espèce de pleurésie qui mourait¹⁰ la personne dans deux ou 3 jours.

Le jour du grand tremblement, on ne l'entendit pas à Paris, mais à pareille heure, on y entendit une horrible tempête de si furieux coups de tonnerre, tant d'éclairs et de feux qu'on y croyait être à la fin du monde. La foudre tomba au bois de Fontainebleau et le feu s'y prit, qui y brûla 3 jours et 3 nuits sans qu'on le pût éteindre, quelque diligence qu'on y apportât. »

¹ Château de Castelloubon à Cotdoussan, à 10 km au sud-est de Lourdes, actuellement en ruines.

² Château de Geu, à 8 km au sud de Lourdes, actuellement en ruines.

³ Deux sommets (Petit Jer et le pic du Jer) surplombant Lourdes.

⁴ Le sommet du Béout qui surplombe Lourdes.

⁵ Bagnères-de-Bigorre, à 20 km à l'est de Lourdes.

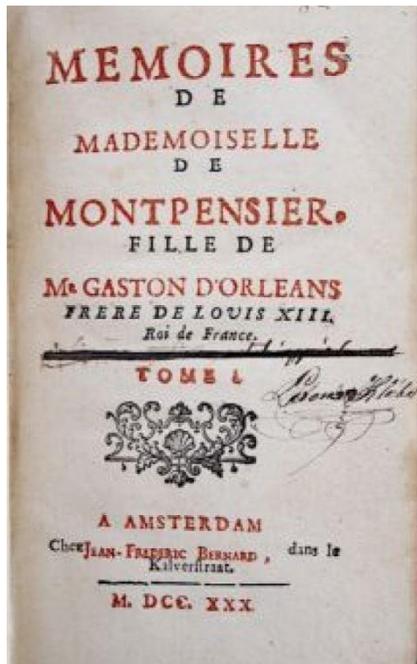
⁶ Le village de Préchac près d'Argelès-Gazost, à 14 km au sud de Lourdes.

⁷ Le village de Luz dans la région de Barèges (actuelle commune de Luz-Saint-Sauveur).

⁸ « s'assurer » = « se rassurer »

⁹ « incontinent après » = « juste après »

¹⁰ « mourait » = ici « tuait »



Extrait des *Mémoires* d'Anne-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, cousine de Louis XIV. « Mademoiselle de Montpensier » avait assisté au mariage du roi avec Marie-Thérèse d'Autriche, le 9 juin à Saint-Jean-de-Luz. Le 21 juin, elle voyageait pour rentrer à Paris avec toute la cour.

« On partit de Saint-Jean-de-Luz¹ avec bien du plaisir de songer que l'on retournait à Paris. [...] On revint par le chemin ordinaire ; comme les villes ou les bourgs ne sont pas toujours assez grands pour pouvoir contenir toute la cour, qui était très-grosse pour lors, on logeait à des villages voisins. Le jour que le roi coucha à Capsioux², dans les landes de Bordeaux, j'allai loger à Saint-Justin-lou-Nègre³ en Armagnac ; on l'appelle ainsi. Je me trouvai dans une vieille maison qui tombait ; même le plancher de ma chambre avait un grand trou ; je fis mettre des planches pour ne le pas voir, et je me couchai aussi tranquillement et dormis de même qui si c'eût été une belle et bonne maison. Mon lit était près de la porte, ma chambre étant petite, et celui de mes femmes était à l'autre bout. J'entendis un fort grand bruit et à même temps heurter à ma porte, comme si la maison eût tombé ; ce bouleversement et ce bruit tout ensemble m'éveilla, j'ouvris la porte, et mon chirurgien qui y était me cria : « *Sauvez-vous ! La maison tombe.* »

Je sortis sans songer en l'état où j'étais, sautant les degrés et lui me menant à moitié endormie. Comme je fus dans la cour, je regardai ; je vis que rien ne tombait ; je demandai ce que c'était ; on me répondit que la terre tremblait. Comme les tremblements de terre sont fort communs en ce pays-là, personne n'était étonné ; mais mon chirurgien, qui venait pour saigner une de mes femmes, sentant la maison [trembler], m'éveilla sans songer au tremblement de terre ; et sans cela je ne l'aurais pas peut-être entendu.

Comme je sus donc ce que c'était, je me trouvai toute nue en chemise. Il y avait un muletier qui prenait les couvertures de ses mulets pour les recharger ; j'en pris une que je mis sur moi, en attendant que l'on m'eût apporté mes hardes. Je m'habillai, fus à la messe et continuai mon chemin sans la cour. [...] Le lendemain (car la cour arriva le même jour que moi au gîte à Bazas⁴), on ne parla d'autre chose que du tremblement de terre. Le roi dit que la sentinelle, qui était devant ses fenêtres, avait crié aux armes ; qu'il avait été à la fenêtre ; qu'ayant demandé ce que c'était, on [le] lui avait dit, qu'il s'était recouché. »

¹ Saint-Jean-de-Luz : département actuel des Pyrénées-Atlantiques.

² Captieux : département actuel de la Gironde.

³ Saint-Justin : département actuel des Landes, à 36 km de Captieux.

⁴ Bazas : département actuel de la Gironde, à 17 km de Captieux.

Registre paroissial de Montirat (Tarn)

e
 sera laissé en mémoire à la postérité
 que le vingt-unième juin mil six cent soixante
 arriva un tremblement général de terre
 un lundy matin à environ le soleil levant
 et si fort tremblement que les citoyens
 des villes estoient obligés de quitter leurs maisons
 Dieu par sa sainte grace nous veuille recevoir
 à pénitence, certifié par moy, *[Signature]* curé à Montirat

« Sera laissé en mémoire à la postérité que le vingt-unième juin mil six cent soixante arriva un tremblement général de terre un lundy matin, environ le soleil levant, et si fort tremblement que les citoyens des villes étaient obligés de quitter leurs maisons. Dieu par sa sainte grâce nous veuille recevoir à pénitence. Certifié par nous, Cause, curé à Montirat. »

**Récit d'un moine
de l'abbaye
de Saint-Maixent¹
dans le Poitou**

« Le 21 juin, sur les quatre heures du matin, arriva un grand tremblement de terre qui émut² tellement l'ancien réfectoire qui sert d'église et le dortoir qui est dessus que toutes les chambres en furent ébranlées et les lits des religieuses secoués comme si on les eut renversés... »

¹ Saint-Maixent-l'École, près de Niort (Deux-Sèvres), à 400 km de Lourdes !

² « émouvoir » ici dans le sens de « mouvoir », « faire bouger ».

Extrait des *Mémoires du pays et des États de Bigorre* de Louis de Froidour, publiées en 1892. Lieutenant général des Eaux et Forêts, Louis de Froidour (1625-1685) décrit ici l'effet du séisme à Bagnères¹, qui était déjà une ville thermale.

Ce tremblement a été su de toute la France. Il fut général presque par toutes les Pyrénées ; mais comme sans contredit l'endroit le plus élevé de ces prodigieuses montagnes, est celui qui est au-dessus de Bagnères, où se trouve le Pic du Midi, ce fut aussi en cet endroit que le tremblement se fit remarquer davantage et où il fut plus violent. Il commença le 21 juin, à quatre heures du matin, et chacun voyant sa maison trembler par les fréquentes secousses et violentes agitations de la terre, quelques bâtimens ayant d'abord été mis à bas, tout le monde, pour se sauver, sortit au plus vite, en chemise, dans la crainte d'être écrasé sous les ruines. C'était une chose désastreuse de voir tout le peuple nu, criant et pleurant au milieu des rues, et cherchant inutilement quelque abri, pour se mettre à couvert des ruines des maisons qui se renversaient. Ce tremblement dura trois semaines, pendant lesquelles plus de vingt maisons furent entièrement ruinées de fond en comble, cent autres furent presque détruites, et pas une seule ne fut exempte de ruine considérable.

Comme ce tremblement n'était pas continu, les habitans se servaient du temps du calme pour reprendre leurs habits et ce qu'ils avaient de meilleurs meubles, et se retiraient à la campagne, où ils demeurèrent dans des logis ou dans des cabanes qu'ils y firent, jusques à ce que ces énormes agitations cessèrent.

Mais ce qui alarma davantage ces misérables, fut que toutes les eaux de leurs Bains cessèrent de couler pendant quelque temps, les secousses des montagnes ayant apparemment fait tomber de la terre qui en embarrassait le cours et les canaux ; et comme leurs principaux revenus consistent au louage de leurs maisons, et en la vente qu'ils font de leurs denrées à ceux qui vont à leurs Bains, ils se crurent perdus, jusques à ce que quelques jours après ils les virent paraître, mais d'une manière bien suprenante, car elles n'avaient plus leurs qualités ordinaires : il y en eut quelques-unes qui, de claires qu'elles étaient, furent toutes rouges comme du sang. On croyait que ce fût un miracle, mais cela provenait de ce que l'agitation des montagnes avait fait tomber de la terre rouge dans les canaux, dont l'eau avait pris la teinture ; mais peu à peu elle est retournée à son premier état.

¹ Bagnères-de-Bigorre est située ans la vallée de Campan (Hautes-Pyrénées), à 20 km de Lourdes.

**Registre de M. Sabatier,
notaire à Lautrec¹ (Tarn)**

« Tremblement de terre

L'an 1660, le lundi 21^e du mois de juin, sur les quatre à cinq heures du matin, un peu avant soleil levé, je soussigné, étant à la fenêtre de ma maison, ladite fenêtre répondant sur la place de Lairal de Lavesque, j'avais entendu un tremblement de ma maison, avais crié à Louise Cahours, ma femme, qui était en haut, [lui demandant] qu'est-ce qu'elle faisait. Elle m'avait répondu qu'il y avait un temps qu'elle était descendue, dit que le seuil de notre maison tremblait, que quelque chose était tombée. Après était passé quantité de monde venant de l'église, qui avait dit qu'ils cuidaient² que l'église tombât car le pavé, murailles, aurait fort tremblé. De quoi sera mémoire.

Sabatier. »

Tremblement de terre

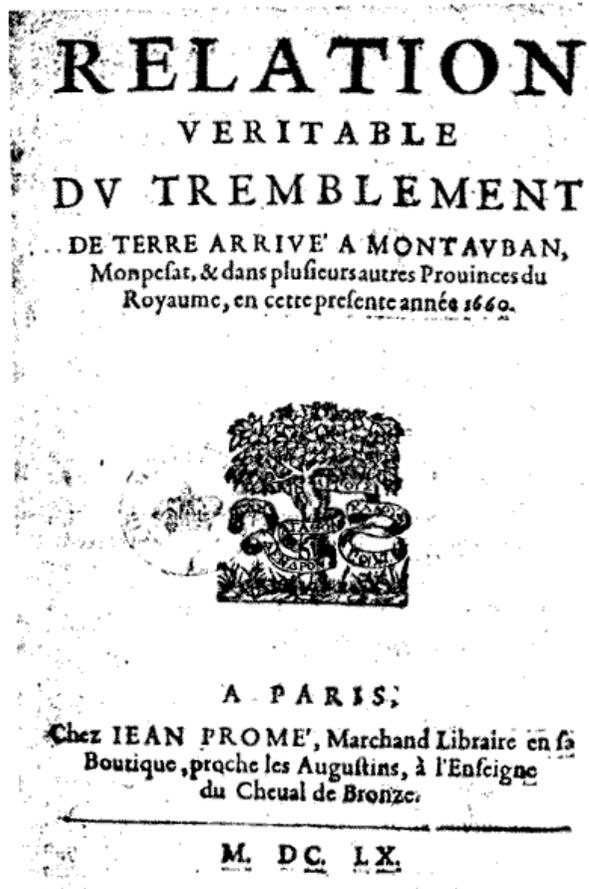
Le 21^e du mois de juin, sur les quatre à cinq heures du matin, un peu avant soleil levé, je soussigné, étant à la fenêtre de ma maison, ladite fenêtre répondant sur la place de Lairal de Lavesque, j'avais entendu un tremblement de ma maison, avais crié à Louise Cahours, ma femme, qui était en haut, [lui demandant] qu'est-ce qu'elle faisait. Elle m'avait répondu qu'il y avait un temps qu'elle était descendue, dit que le seuil de notre maison tremblait, que quelque chose était tombée. Après était passé quantité de monde venant de l'église, qui avait dit qu'ils cuidaient que l'église tombât car le pavé, murailles, aurait fort tremblé. De quoi sera mémoire.

Sabatier Notaire

¹ Lautrec est situé à 15 km au nord de Castres dans le Tarn.

² « cuidier » = « croire »

« Lettre de Montauban », parution occasionnelle de l'imprimerie de Jean Promé (Paris), juin 1660



« Relation véritable du tremblement de terre arrivé à Montauban, Monpezat & dans plusieurs autres Provinces du Royaume, en cette présente année 1660.

[...].

Extrait d'une Lettre de Monpezat¹ écrite à une personne de Paris, datée du même jour que la précédente.

Monsieur,

Le 21. de ce mois, jour de lundi à quatre heures & un quart du matin, il survint un tremblement de terre par tout ce pays de Quercy. Le commencement fut une secousse rude & surprenante tout à coup, puis un moment de repos & calme ; et incontinent² après il y eut une seconde secousse plus rude & plus de durée que la première. De ma vie je n'ai été si surpris, mon valet était debout, & moi encore au lit, qui trembla d'effroyable façon, en menant grand bruit, comme si quelque main puissante l'eût secoué. Tous ceux de Monpezat qui se trouvèrent au lit eurent même aventure que moi. Et ceux qui pour lors se trouvèrent debout furent sur le point de tomber à la renverse, les murailles leur semblaient aller en ruine, & les édifices s'enfoncer. L'Église de cette ville, & le Château, qui sont des pièces considérables, furent vues dans un branle³ extraordinaire. En quelques endroits les Pères de famille furent obligés de sortir du lit, & quitter leurs maisons, croyant qu'elles s'abîmaient, pour chercher hors d'icelle⁴ ; savoir aux champs plus d'assurance sur la pleine terre. Parmi cela, Dieu merci, il n'y a pas eu beaucoup de désordre, toute la ruine ayant été seulement de quelques cheminées qui furent secouées & renversées à bas. [...]

Le 23. de ce même mois, demie heure après minuit, il y eut derechef⁵ un autre secouement, mais il fut petit, & comme la plupart étaient endormis à cette heure, peu l'entendirent. »

¹ Montpezat-de-Quercy (Tarn-et-Garonne), à 35 km au nord de Montauban.

² « incontinent après » = « juste après ».

³ « un branle » = « un ébranlement »

⁴ « hors d'icelle » = « hors de cette dernière »

⁵ « derechef » = « tout à coup ».



RELATION VERITABLE DV
tremblement de terre arriué à Montauban, Mon-
pesat, & dans plusieurs autres Prouinces du
Royaume, en ceste presente année 1660.

Extrait d'une Lettre de Montauban écrite à une personne de Paris
datée du 27. Iuin 1660.



MONSIEUR,

Le tremblement de terre fut grand icy Lun-
 dy 21. de ce mois vn peu deuant les quatre heu-
 res du matin, vn chacun en fust beaucoup effrayé, & la pluspart
 croyoient que les maisons seroient abbatuës tant elles furent
 ébranlées: Neantmoins il ne fit point de dommage; on tient qu'il
 a esté general par toute la France, parce que de tous les endroits
 dont on a pû auoir des nouvelles, on n'écrit que la mesme cho-
 se. Monsieur de Montauban a ordonné depuis ce temps-là des
 prieres extraordinaires, & la Procession generale qui fust faite
 aujourd'huy, pour appaiser l'ire de Dieu, il presche cette apres-
 dinée, ie ne doute pas qu'apres on n'ait le mesme recours, puis
 que c'est le souuerain remede aux maux dont nous sommes me-
 nacez.

Extrait d'une Lettre de Montpesat écrite à une personne de Paris
datée du mesme iour 4. la precedente.

MONSIEUR,

Le 21. de ce mois iour de Lundy à quatre heures & vn quart du
 matin il survint vn tremblement de terre par tout ce pays de
 Quercy. Le commencement fut yne secousse rude & surprenante
 tout à coup, puis vn moment de repos & calme: Et incontinent
 apres il y eust yne seconde secousse plus rude & plus de durée que

la premiere. De ma vie ie n'ay esté si surpris, mon valet estoit de-
 bout, & moy encore au lit, qui trembla d'effroyable façon, en
 menant grand bruit, comme si quelque main puissante l'eust se-
 coué. Tous ceux de Montpesat qui se trouuoient au lit eurent
 meisme aduenture que moy: Et ceux qui pour lors se trouuerent
 debout furent sur le point de tomber à la renuerie, les murailles
 leur sembloient aller en ruine, & les edifices s'enfoncer. L'Eglise
 de ceste ville, & le Chasteau, qui sont des pieces considerables,
 furent veuës d'as vn branle extraordinaire. En quelques endroits
 les Peres de familles furent obligez de sortir du lit, & quitter leurs
 maisons, croyans qu'elles s'abitoient pour chercher hors d'icel-
 le; sçauoir aux champs plus d'assurance sur la pleine tette. Par-
 my cela, Dieu mercy, il n'y a pas eu beaucoup de desordre, toute
 la ruine ayant esté seulement de quelques cheminées qui furent se-
 couées & renuersées abas. Il nous a esté rapporté que nos villes
 circonuoisines ont eu plus de peur & plus de mal que nous. Par-
 my cela les riuieres dans ceste agitation ont sauté d'vne aulne
 plus haut qu'elles n'estoient auparauant, & quelques clochers
 n'ont pû euitter d'estre endommagez en quelq' vne de leur par-
 tie. Nous sçauons desia que cela s'est estendu fort au loin. Tho-
 lose, Montauban, Cahors, Iourdon, (villes que vous auez veuës,
 & qui sont sur vn mesme chemin) & qui sont vnë traitte de plus
 de vingt lieuës, c'est à dire plus de chemin qu'il n'y a de Paris à
 Orleans, l'ont senty, & encore ne sçauons-nous pas ce qu'il est
 arriué aux autres lieux. Les prieres ont commencé en diuerses
 parts à ce sujet, & plusieurs Processions ont esté faites. Nous vou-
 lons imiter le bon exemple de ceux qui nous ont deuancé dans ce
 deuoir, & dans des actions de graces deuës pour vne telle cause.

Le 23. de ce mesme mois demie heure apres minuit il y eut de-
 rechef vn autre secouement, mais il fut petit, & comme la plus-
 part estoient endormis à ceste heure, peu l'entendirent. Neant-
 moins nous sommes en assez suffisant nombre (i'entends parler
 de ceux qui l'ont senty) pour rendre ce témoignage qu'il y en a eu:

Il y a apparence que toutes les nouvelles que ceux de nostre
 ville recurent de ces quartiers, seront toutes mention de ce
 tremblement de terre.

Ie serois bien aise de sçauoir si mesme chose est arriué en vos
 quartiers, ou es Prouinces voisines, & quels presages on tire de
 ce euenement.

**Registres consulaires
de la ville de Limoges,
second registre (1592-1662),
publié en 1884**

« Le lundi 21 juin, un peu avant quatre heures, on ressentit à Limoges les secousses d'un tremblement de terre "assez violent", mais qui ne causa aucun accident. Le temps était "serein et chaud". »

**REGISTRES
CONSULAIRES**

DE

LA VILLE DE LIMOGES

PUBLICATION COMMENCÉE

PAR M. ÉMILE RUBEN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU LIMOUSIN

ET CONTINUÉE

PAR M. LOUIS GUIBERT

VICE-PRÉSIDENT DE LA MÊME SOCIÉTÉ



SECOND REGISTRE

(1592-1662)

Suivi d'un Appendice

contenant une Notice historique sur la Ligue à Limoges
et le Journal du Consul Lafosse (1649)

LIMOGES

IMPRIMERIE DE CHAPOULAUD FRÈRES

Rue Manigne, 24

M DCCC LXXXIV



80

16453

(3)

**Livre de raison de Jean Fabères,
notaire de Mourède (Gers),
publié dans *La Revue de Gascogne* (1901)**

« L'an mil six cent soixante et le vingt-unième jour du mois de juin, sur les quatre heures et demie du matin, on entendit un grand bruit obscur comme d'un tonnerre du côté d'occident, suivi d'un grand tremblement de terre ; de telle sorte que les maisons furent en branle de tomber ; et au-dedans d'icelles¹ tous meubles, fenêtres, portes et les tuiles de dessus criquetaient d'une étrange façon.

Ceux qui étaient dans leurs lits assoupis encore du sommeil de la nuit furent subitement éveillés par le branlement des lits et, sautant promptement à terre comme endormis, sortaient de leurs maisons en chemise, de la grande peur qu'ils avaient d'être écrasés par la chute d'icelles.

Les arbres, plantes et tout ce qui était sur terre semblait s'envoler en haut. Les eaux dans leurs sources bouillonnaient, et quoi qu'elles fussent fort basses dans les rivières, elles néanmoins se trouvèrent tout d'un coup pleines comme si elles voulaient déborder.

Au Château de Corrensan², une cheminée fut crevée ; partie d'icelle tombée par terre. Ce n'est rien encore au regard de ce qui est arrivé en d'autres contrées [...]. »

Lan mil six cens soixante et le vingt uniesme jour du mois de jun, sur les quatre heures et demye du matin, on entendit un grand bruit obscur comme dun tonerre du cousté doccident, suivy dun grand tremblement de terre; de telle sorte que les maisons feurent en branle de tomber; et au dedans dicelles tous meubles, fenestres, portes et le tuille de dessus criquettoint dune estrange façon. Ceux quy estoit dans leurs lietzs assoupis encores du someilh de la nuit feurent subitement esveillhes par le branlement des lietzs et sautans bien prontement a terre comme endormis, sortoint de leurs maisons en chemises, de la grande peur quils avoint destre escrasés par la cheuste dicelles. Les arbres, plantes et tout ce qui estoict sur terre sembloict sen voler en haut. Les eaux dans leurs sources bouillhonnoit, et quoy quelles feussent fort basses dans les rivieres, elles neanmoins se trouvaient tout dun coup plenes comme sy

elles voulloint se desborder. Au chateau de Corrensan une cheminée feust crevée; partie dicelle tombée par terre. Ce nest rien encores au regard de ce quy est arrivé en d'autres contrees, comme il se peult voir par une lettre escripte doleron sur ce sujet, laquelle est cy apres.

¹ « d'icelles » = « de celles-ci ».

² Commune de Courrensan, située, comme Mourède, près de Vic-Fzensac (Gers).